

FCO - FCE: contre la vaccination obligatoire, pour la liberté de décision des éleveurs!

Respecter la liberté de choix des éleveurs

La FCO-FCE (Fièvre Catarrhale Européenne) est une maladie non contagieuse, non transmissible à l'homme, originale dans nos contrées parce que vectorielle, peu pathogène pour les sérotypes 8 et 1 actuels et susceptible d'immunité naturelle.

L'agent viral est transmis par la piqûre d'un insecte autochtone, hématophage (la femelle au moment de la reproduction), de la famille des moucheron culicoïdes, qui mature la particule virale au travers de ses intestins et dans ses glandes salivaires pour la rendre infectante (compétence vectorielle).

Les culicoïdes, présents depuis des millions d'années sur nos territoires, occupent nécessairement une place irremplaçable dans l'équilibre des niches écologiques européennes. Se nourrissant également et en permanence sur la faune des mammifères sauvages et sur d'autres animaux domestiques, ils disséminent des particules virales partout dans des «réservoirs» multiples et inconnus.

C'est pourquoi l'élimination du virus de la FCO - FCE est impossible.

Pour cette raison, l'éleveur doit en tout état de cause pouvoir choisir les moyens et la méthode à mettre en place dans son élevage pour affronter et domestiquer la FCO - FCE.

Il importe que chaque éleveur bien informé de toutes les caractéristiques du problème prenne ses responsabilités.

Ceux qui souhaitent se sécuriser à court terme avec un vaccin sans garantie et efficace moins d'une année doivent pouvoir pratiquer la vaccination que ce soit pour assurer des ventes de brouards à l'exportation ou parce qu'ils craignent que leur cheptel affaibli pour telle ou telle raison ne puisse supporter l'infection naturelle.

Ceux qui préfèrent gérer l'immunisation naturelle de leur troupeau (efficace à vie), doivent pouvoir assumer leur stratégie sans aucune entrave ni perte de droit.

Et chacun se doit de respecter le choix légitime des autres.

Parce que la vaccination n'est en aucun cas la solution à long terme,

Parce que l'éradication d'une maladie vectorielle est impossible,

Parce qu'un élevage non vacciné ne présente aucun danger pour ses voisins.

Nous demandons l'arrêt immédiat de la mise en place d'une vaccination obligatoire contre la FCO - FCE.

Nom	adresse	Code postal	Ville	signature

Cette pétition est à l'initiative de GABLIM et du GIE Zone Verte. Tout éleveur ou représentant de structures agricole soutenant cet appel peut y rajouter sa signature.

A renvoyer par courrier au GIE ZONE VERTE - Pétition FCO - 54b rte de Pupillin - 39600 ARBOIS

